LE BOX DES ACCUSÉS

180'

5-15

Objectif

Réaliser le diagnostic d'une équipe, d'un projet ou d'un processus.

Résumé de la pratique

Les participants sont séparés en deux groupes travaillant respectivement sur les activités qui fonctionnent bien et les points d'amélioration de l'équipe.

Deux représentants des groupes (le procureur et l'avocat) présentent alors les points de synthèse qui ressortent sous forme de plaidoirie. Le facilitateur joue le rôle de "juge" et effectue la synthèse en prononçant le jugement sous forme de plan d'actions.

Valeur ajoutée

Cet atelier utilise la pensée latérale en faisant travailler un groupe sur ses points forts et faibles pour aboutir à un plan d'actions. Renforce la communication libre grâce à l'aspect ludique de la mise en scène.

Materiel

- Paperboards
- feutres.

Déroulé de l'atelier

- **Présenter l'atelier** ***15'***

  Présentation de l'atelier et du thème.

- **Génerer des idées par groupe** ***45'***

  Les participants sont séparés en deux groupes d'accusés. Au sein de chaque groupe un rapporteur est nommé. Procureur pour le groupe 1, et avocat pour le groupe 2.
  Le groupe 1 travaille à lister les 10 points qui **devraient être améliorés** dans le fonctionnement de l'équipe, le projet ou le processus.
  Le groupe 2 travaille à lister les 10 points qui **fonctionnent bien**.

- **Le réquisitoire** ***10'***

  Le **procureur** représente alors ses **conclusions** à l'ensemble du groupe

LE BOX DES ACCUSÉS

Le procureur commence sa plaidoirie par "**Les accusés sont coupables des faits qui leur sont reprochés pour les raisons suivantes...**".

- **Le plaidoyé** ***10'***

  L'avocat prend ensuite la main pour **plaider la relaxe des accusés** en présentant à son tour la synthèse des travaux en sous groupes :
  L'avocat commence sa plaidoirie par "**Les accusés sont non coupables des faits qui leur sont reprochés pour les raisons suivantes..**".

- **La délibération** ***60'***

  Le juge (le facilitateur) va alors mener les délibérations en faisant **travailler le groupe sur le plan d'actions** qui permet de capitaliser sur les points forts de l'avocat et corriger les points faibles soulevés par le procureur.
  Les points sont débattus et votés.

- **La sentence : Plan d'actions** ***30'***

  Le juge présente alors son jugement en **effectuant la synthèse** des actions à mener et en prononçant la durée de la peine c'est à dire la durée du plan d'actions.

Référence

Source :Travailler en mode workshop